Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212203640-20260709-202649-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN – Canton DINAN ouest
Séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2026

PROCES-VERBAL ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à 19h les membres du Conseil Municipal de la commune de TRELIVAN proclamés élus par le bureau électoral à la suite des élections du 15 mars 2026, se sont réunis salle du conseil en Mairie sur convocation en date du 01 juillet 2026 qui a été adressée par Madame le Maire Suzanne LEBRETON conformément à l'article L.2121-11 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	LUCAS Dominique	BUREAU Anaëlle
COMMUNIER Aurélien	LASSERRE Valentin	GASTÉ Florent
CAYET Laurette	GUEHENNEUC Rodolphe	GATELLIER Florence
LEGALLAIS Marie-Pierre	HERVÉ Lucie	LECHEVESTRIER Jean
LE GAL DAYOT Julie	PORS Gwénolé	YVART Didier
RUELLAN Marie	THOMAS Sylvie	RADOUX Alain
LEMAITRE Fabrice	SAULNIER Laurence	LE FLAHEC Laurent

Absentes Excusées :
Madame BOURDÉ Dominique
Madame REHEL Christine pouvoir à Madame LEBRETON Suzanne

Présidente de séance Madame LEBRETON Suzanne

Secrétaire de séance : Monsieur GASTÉ Florent

Membres en exercice : 23

Membres présents : 21

Membres votants :22

URBANISME- TRAVAUX:

Question 4 -2026-49

Pôle santé : Cabinet de maitrise d'œuvre retenu pour l'aménagement urbain de la place Didier Morel

Dans le cadre du projet de création d'un pôle santé, le Conseil municipal a lancé une consultation en vue de confier une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement urbain de la place Didier Morel.
À l'issue de la procédure, cinq offres ont été déposées dans les délais impartis.
L'analyse des candidatures et des offres a été réalisée conformément aux critères de sélection définis dans le règlement de la consultation. À l'issue de cette analyse, un cabinet de maîtrise d'œuvre a été retenu pour assurer la conception et le suivi du projet d'aménagement de la place Didier Morel.
La Commission d'appel d'offres, réunie le 15 juin a retenu l'offre présentée par le cabinet **ONESIME** pour un montant 44 937,50 € HT

Il est proposé de retenir le Cabinet ONESIME et d'autoriser le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telercours.fr .

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212203640-20260709-202649-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN – Canton DINAN ouest
Séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2026

COMMUNE DE TRÉLIVAN

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

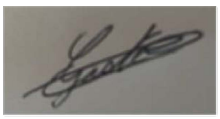
- Approuve la sélection du Cabinet ONESIME pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement urbain de la place Didier Morel.
- Autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.
- Précise que le montant de la mission s'élève à 44 937,50 € HT.

Pour 22

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents
Acte rendu exécutoire par sa transmission et sa publication
à la Préfecture de Saint Brieuc.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

Le secrétaire de séance,
Florent GASTÉ





La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telercours.fr .